

# Miracles de Saint Martin

Approche médicale des guérisons miraculeuses attribuées à Saint Martin par le Docteur Jean MOREAU, Président Honoraire de la Société Archéologique de Touraine

Entreprendre un tel travail relève un peu de l'insensé. Quand on pense aux progrès de la science et de la médecine, surtout dans notre XXème siècle, comment peut-on apprécier l'aspect médical de toutes ces guérisons miraculeuses attribuées à notre saint Martin? Cela apparaît d'autant plus comme une gageure que les historiens qui nous rapportent les faits n'ont pas de connaissance scientifique, tout au plus un bon sens d'observation qui leur permet de signaler quelques symptômes.

Et pourtant n'est-ce pas utile de vérifier ces prodiges que Martin a réalisés et qui lui ont valu la réputation de grand thaumaturge des Gaules? Certes, il suffit parfois de quelques coups d'éclat pour asseoir une renommée mais il faut bien constater que notre apôtre a opéré un grand nombre de miracles durant sa vie, que son action s'est poursuivie au-delà de sa mort et que, dans les siècles qui ont suivi, les pèlerins sont venus en foule des quatre coins de la France et de l'Europe prier sur son tombeau. Qu'il y ait un enthousiasme collectif, c'est évident mais ce succès ne peut être fondé que sur des faits sumaturels.

Alors, pourquoi ne tenterait-on pas de démêler un peu tout cet imbroglio de miracles. Même imparfaite, notre étude pourrait avoir le mérite de faire la part entre des évidences et des incertitudes, et aussi de réfuter certains de ces faits prodigieux.

Nous avons limité cet exposé, d'abord aux miracles de Martin lui-même rapportés par Sulpice Sévère et à ceux que mentionne le Livre des Miracles.

de Grégoire de Tours qui a décrit quelque 200 guérisons(2) puis nous avons analysé celles que raconte Héberme au IXème siècle et qui présentent un intérêt particulier(3).

## LES DYSENTÉRIQUES

Dans l'étude des maladies guéries miraculeusement par l'intervention de saint Martin, on peut consacrer un chapitre aux "dysenteries", "cette maladie caractérisée par des pustules qu'on ne voit pas", comme dit Grégoire de Tours (M. 11, 51). Notons que Sulpice Sévère ne mentionne aucun cas de dysenterie guérie par Martin de son vivant. Seul Grégoire signale 9 cas qui nous permettent une étude plus précise de cette maladie "qui dévastait un grand nombre de cités, et Tours entre autres."

Dans tous les cas, il est fait mention de fièvre, de grande faiblesse et d'une altération plus ou moins grande de l'état général. Si un malade est encore capable de monter à cheval (M. 11, 12), les autres doivent être portés "lorsque les besoins de la digestion se faisaient sentir" (M. IV, 9). Un serviteur de la mère de Grégoire "était épuisé, consumé par la fièvre" (M. III, 60), cela depuis trois jours. Grégoire lui-même fut "atteint de la dysenterie avec une forte fièvre. Je rendais continuellement mes digestions, qui n'étant pas achevées ne pouvaient profiter, et j'avais horreur de toute nourriture. En même temps une grande douleur, qui me tenait tout le ventre, pénétrant jusqu'aux intestins, achevait de consumer mon corps par les tortures, non moins que la fièvre par laquelle il était miné" (M. 11, 1). Il n'est signalé qu'une forme hémorragique : "la plus grande partie de ce qu'il rejetait par en bas était du sang." (M. 111, 52).

En somme, à part un cas où une femme était atteinte de dysenterie depuis cinq mois (M. 1, 37), tous les autres, même celui de Grégoire, semblent être des formes assez graves d'infection intestinale, dont il est difficile de dire la cause. Malgré l'impression que Grégoire donne de sombrer rapidement dans le plus grand pessimisme, on ne peut nier le caractère alarmant des symptômes décrits qui, dans la mesure où ils sont présentés objectivement, peuvent en effet faire craindre le pire.

Il est également difficile de parler de la thérapeutique. Grégoire reconnaît le dévouement de son médecin Armentaire, à qui il dit: "Tu as tenté toutes les ressources de ton art, tu as dépensé toute la force de tes remèdes; mais les moyens de ce monde ne peuvent servir de rien à celui qui va partir." (M. 11, 1) et il enchaîne aussitôt: "Une seule chose me reste à faire et c'est moi qui t'enseignerai un

remède souverain. Prends de la poussière du très saint tombeau du seigneur Martin et fais-m'en une potion. Si cela ne produit pas d'effet, tout refuge est fermé à celui qui va périr."

Cela nous amène à parler du moyen de guérison et de la rapidité de celle-ci. Il faut remarquer que tous les dysentériques, sans exception, ont été guéris de la même façon, c'est-à-dire par l'absorption de cette potion où la poussière, prélevée sur le tombeau du saint, était délayée dans de l'eau. Quant à la deuxième caractéristique de ces guérisons, c'est l'action immédiate sur la douleur et sur le "flux de ventre". Grégoire précise même, pour son cas personnel: "Le bénéfice en fut si prompt qu'il était la troisième heure quand cela arriva (c'est-à-dire quand il but la potion) et qu'à la sixième heure le même jour, je pus me rendre bien portant à table."

Tous ces éléments nous font dire qu'au moins huit fois sur neuf, le caractère miraculeux peut être retenu, notamment à cause de la gravité et d'une guérison spectaculaire qui ne pouvait être naturelle. La seule restriction pourrait provenir du commentaire même de Grégoire de Tours qui constate que ces dysentériques trouvent en la vertu de Martin un remède dont la promptitude se mesure à la foi qui le demande" (M. 1, 3). Mais cela rentre dans le cadre de considérations générales qui clôtureront cette étude.

## LES AVEUGLES

Si Sulpice Sévère ne rapporte qu'une seule guérison de cécité par saint Martin lui-même, celle-là n'en est pas moins célèbre étant donné que l'aveugle était Paulin de Nole (VM-19, 3). Il présentait "un voile fort épais sur la pupille" et il accusait une douleur vive. Cette cécité dont il souffrait depuis peu de temps fut guérie extemporanément quand Martin toucha l'œil avec un pinceau.

Dans les livres des Miracles de Grégoire de Tours, on peut compter 68 cécités guéries par l'intercession du bienheureux Martin. Parmi celles-ci, une quinzaine sont associées à d'autres maladies ou infirmités : paralysie (3), personnes " contrefaites ", ne pouvant marcher (3), fièvre (1), goutte (1), pustules sur tout le corps (1), etc. Les 52 autres cas présentent une cécité isolée et si, souvent, le récit est très succinct sans apporter de détails sur la cause, sur les circonstances d'apparition et les moyens de guérison par exemple, certaines guérisons d'aveugles sont accompagnées de commentaires qu'il convient d'étudier maintenant pour juger, autant que faire se peut, de l'existence ou non de miracles.

Dans quatre cas, c'est à l'occasion d'une tempête que la personne est devenue aveugle. Une poussière est incriminée. Deux fois (M. IV, 17 et IV, 18), il semble que l'entrée dans la basilique Saint-Martin ait été entreprise aussitôt et que la guérison soit survenue immédiatement. On est alors tenté de dire que ce grain de poussière, cause de la cécité, s'en est allé spontanément, d'où le recouvrement de la vue. Mais les deux autres récits font état d'un laps de temps énorme: 12 ans (M. 111, 16) et 7 ans (M. 111, 20) entre la survenue de la cécité et le recours au bienheureux, ce qui laisse supposer qu'une complication infectieuse ou autre a été à l'origine d'une cécité durable.

Il est bien certain que les infections au VI<sup>e</sup> ou VII<sup>e</sup> siècle n'étaient pas jugulées par les antibiotiques et qu'elles pouvaient être cause de cécité. Prenons l'exemple de cet homme (M. 11, 41) qui fut, à l'âge de 25 ans, "affligé d'une fièvre ophthalmique, à la suite de laquelle vinrent les cataractes et une obstruction des paupières qui le rendirent tout à fait aveugle. À ce mal, s'en ajouta un autre : c'est que ne voyant plus il fut heurté par une pièce de bois et eut un œil crevé." Outre l'élément traumatique surajouté, il semble bien que l'infection ait été à l'origine de la cécité. Il en est de même pour celle qui était survenue par accès de fièvre (M. IV, 19) ou pour une autre caractérisée par un œil "couvert d'un nuage épais" (M. 11, 34). Le miracle n'est donc pas à écarter.

Par contre, Grégoire de Tours narre avec beaucoup de sérieux ce qu'il advint à un diacre qui, en se rendant à l'église pour célébrer les matines, rencontra un ami, se mit à boire avec lui et, dès qu'il l'eut quitté, sentit ses yeux se fermer et ses paupières se coller ensemble au point de ne plus pouvoir les ouvrir (M. 111, 38). Là, il ne s'agit même pas d'une banale bléphanite. Il y a une notion de punition que nous retrouvons dans cet autre récit. Une femme qui avait travaillé un samedi soir après le coucher du soleil, "moment qui touche à la nuit de la résurrection du Seigneur" avait été punie par une contracture de ses mains ; mais après s'être rendue à la basilique où elle pria avec confiance, elle s'en alla guérie et fit le vœu de venir chaque mois pendant une semaine au saint temple pour servir Dieu. Au bout d'un an, elle laissa passer une semaine sans aller à la basilique. En l'espace d'une heure, elle devint aveugle des deux yeux (M. 111, 56). D'autres exemples pourraient encore être cités (M. 1, 2, M.

11, 58; IV, 5; IV, 45) où une culpabilité entre en jeu dans la survenue de la cécité. Alors, la maladie serait-elle le châtement de la faute commise ? Grégoire de Tours répond affirmativement à cette question dans les premières lignes du dernier miracle rapporté : "Grande est la bonté du confesseur qui reprend les insensés de telle sorte qu'en exposant le vice à leurs yeux, il les corrige pour l'avenir". Ce n'est donc plus une question de miracle, domaine de la foi; c'est une question de morale et de théologie.

Citons encore le cas de ces deux enfants qui, effrayés par une bande de démons, se jetèrent à terre. "Dans l'ignorance de leur âge, dit Grégoire, ils ne se prémunissent pas du signe salutaire de la croix et sont atteints : l'un perd la vue; l'autre ne peut plus, ni voir, ni marcher" (M. 11, 45).

Par ailleurs, il est intéressant d'examiner l'ancienneté de la cécité quand intervient la guérison. Grégoire de Tours nous indique 17 guérisons d'aveugles en mentionnant depuis quand ils étaient infirmes. Autrement dit, nous connaissons cette précision pour le quart des aveugles miraculés. Un seul cas de cécité datait de moins d'un an, deux autres dataient de moins de 5 ans, sept s'étaient entre 5 et 10 ans et sept autres dataient de plus de 10 ans. Très souvent donc, il s'agissait de cas anciens et plus lointaine est l'infirmité, plus crédible est le miracle.

La curiosité nous pousse à connaître comment s'effectuaient ces guérisons. Une énorme majorité d'aveugles (57 fois sur 68) ont été guéris par le jeûne, la prière surtout, voire la prosternation et la plupart du temps auprès du tombeau, à la basilique, ou quelquefois à Candes et là où il y avait des reliques. Ce n'est que dans quelques cas qu'il y a eu un attouchement des yeux. Nous avons déjà cité celui de Paulin de Nole guéri par saint Martin lui-même. Deux ont été guéris par une onction avec l'huile du sépulcre, trois en touchant la tenture recouvrant les reliques et un à Candes en touchant les barreaux du lit du bienheureux pontife.

On a même des détails, dans quelques rares circonstances, sur les phénomènes qui accompagnent la guérison. Ainsi: "Devant le saint tombeau, il fut tout d'un coup saisi d'une vive douleur aux yeux; et, tandis que cette douleur le dévorait cruellement, ses yeux commencèrent à jeter de l'écume; puis du sang s'échappa de ses paupières et il vit la lumière" (M. 11, 8). Bien que parfois douloureuse, cette guérison était, selon l'avis de notre historien, beaucoup plus supportable que la méthode médicale qu'il rapporte en ces termes à propos d'un malade opéré de cataracte: "L'affaire des médecins est plutôt de produire la douleur que de soulager quand, tenant l'il tendu et le perçant avec des instruments acérés, ils vous font voir les tourments de la mort avant de vous ouvrir les regards" (M. 11, 19).

Que faut-il conclure de ces guérisons d'aveugles ? Nous pensons que quelques cas ne peuvent être pris en considération à cause du caractère bénin (poussière dans l'il, récente) ou de la notion de faute commise par un pécheur qui, secondairement, se trouve puni. Une commission de contrôle des miracles, aujourd'hui, ne les admettrait pas. Mais, dans l'ensemble, vu l'ancienneté de beaucoup de cas et la survenue souvent très rapide de la guérison, le caractère miraculeux n'a pas, alors, de raison d'être mis en doute.

## LES MUETS ET LES SOURDS-MUETS

Ces infirmités étaient moins fréquentes que la cécité et les guérisons miraculeuses opérées par saint Martin portent d'ailleurs plus sur la mutité que sur la surdi-mutité.

Deux cas seulement de surdi-mutité sont rapportés par Grégoire de Tours. Si un des récits (GC, 10) ne mentionne aucun détail à part la guérison obtenue en versant de la cire dans l'oreille, l'autre (M. 1, 7) développe longuement le rejet de sang par la bouche qui précéda les premiers mots rendant grâce au seigneur Martin. Par le fait même, le jeune homme avait recouvré l'ouïe. Il faut ajouter qu'il se rendait chaque jour au saint tombeau depuis trois ans avant d'obtenir sa guérison. Le manque de précisions ne nous permet pas d'écarter le miracle.

Quant au cas de surdité isolée (M. 111, 17), il ne peut raisonnablement être pris en compte car cette surdité ne touchait qu'une oreille et depuis trois jours seulement. Il s'agissait vraisemblablement d'un catarrhe de la trompe d'Eustache ou simplement d'un bouchon de cérumen, car "l'obstacle qui obstruait son oreille se rompit, il sentit comme un grand vent qui en sortait et il recouvra l'ouïe".

Les guérisons de mutité sont plus nombreuses. L'une est rapportée par Sulpice Sévère (D. 111, 2) et concerne un enfant de 12 ans, muet de naissance, que Martin guérit en quelques instants en lui

versant de l'huile bénite dans la bouche. L'ancienneté de l'infirmité est un argument favorable au miracle.

Les huit autres guérisons se trouvent racontées par Grégoire de Tours. La plus sensationnelle est l'histoire de Mauranus (M. IV, 40) dont l'attaque subite ressemble fort à un accident vasculaire cérébral ayant entraîné un coma de trois jours, au bout desquels il n'eut que la mutité comme séquelle. Sa guérison peut certes relever du miracle, de même que celles d'un muet de naissance (M. II, 38) et d'une femme depuis longtemps muette (M. 11, 36). Il n'en est pas de même pour les autres mutités: l'une, survenue après une forte fièvre (M. 11, 26), une autre à la suite d'une très grande peur (M. 111, 37), une troisième en rapport avec de la fièvre et une bouche enflée, guérie au bout de "nombre de jours" seulement (M. 11, 30), une quatrième dont la brusque apparition de la mutité après une chute à terre, semble due à un malaise, sinon à une cause psychique (M. IV, 36), toutes ces mutités sont plutôt des épiphénomènes pour lesquels on ne peut considérer la guérison comme miraculeuse. Enfin, le cas de l'habitant de Montlouis mérite la citation intégrale du récit (M. 111, 54): "Tandis qu'il reposait avec sa femme, la peur le saisit au milieu de la nuit; effrayé, il saute hors du lit, et, pendant qu'il erre en tremblant dans sa maison, il perd l'usage de sa parole... Il resta couché pendant six mois devant le saint tombeau, priant assidûment; alors sa langue se délia Honnêtement."

## LES POSSÉDÉS DU DÉMON

Saint Martin, par humilité, avait refusé d'être ordonné prêtre mais il avait accepté que saint Hilaire le consacre exorciste. Ce pouvoir de chasser le démon était un atout important car, à cette époque, on appelait "énergumènes" ou "possédés du démon", des gens agités, "emportés comme s'ils volaient par les airs", "entraînés par l'impulsion du démon" et il semble qu'il y en avait beaucoup. D'après Sulpice Sévère, Martin en aurait guéri quatre, individuellement, sans compter tous ceux qu'il guérissait collectivement et à distance. Il suffisait qu'il sorte de sa cellule à Marmoutier pour que les possédés du démon qui s'agitaient dans la ville de Tours soient guéris (D. 111, 6). On pourrait citer en exemple quatre autres passages (D. 111, 14; D. 11, 8; VM. 17, 1-4; VM. 17, 5-7).

Cette question des possédés du démon pose des problèmes d'ordre psychique et il est bien difficile d'avoir une opinion scientifique sur le caractère miraculeux de ces guérisons. Il en est de même pour les récits de Grégoire de Tours qui cite 4 guérisons collectives et 23 individuelles. Dans deux cas seulement, il parle de l'expulsion du démon sous forme de "sang fétide" (M. 11, 37) ou d'"humeur purulente" (M. 11, 20). Quant au moyen de guérison, il n'en donne qu'un exemple: un citoyen avait emporté avec lui un vase de vin et du pain qu'il avait déposés pendant une nuit auprès du tombeau. Pour guérir une femme possédée de l'esprit immonde, il lui donna de ce vin et un morceau de pain. Elle rejeta le démon aussitôt et fut guérie (M. IV, 21). Tout médecin ne pourrait terminer ce propos que par un point d'interrogation ou plutôt par un point d'exclamation.

À côté de ces possédés du démon, Grégoire de Tours rapporte le cas d'un homme frappé d'une "maladie qu'on nomme le mal épileptique". On ne peut que souscrire à ce diagnostic car, lorsqu'il était "assailli par ce démon lunatique, il vomissait par la bouche une écume ensanglantée et il semblait comme mort" (M. 11, 18). Martin le guérit en lui apparaissant et en faisant sur lui le signe de la croix, mais cette guérison ne fut pas définitive car il se remit à boire. Alors un pied et une main se contractèrent. Revenu à la sobriété, il fut guéri de nouveau.

Plusieurs cas de "folie" sont mentionnés, deux par Sulpice Sévère (D. 111, 15-16), et quatre autres par Grégoire de Tours (M. 11, 53; M. 1, 33; M. 1, 26; M. IV, 44). Il s'agit de délires, parfois d'origine alcoolique, dont la guérison n'est souvent que transitoire et donc inacceptable comme miracle.

## LES PARALYTIQUES

C'est un des chapitres les plus difficiles à étudier du point de vue médical car il peut inclure des maladies neurologiques et en particulier de vraies paralysies mais aussi des maladies du système locomoteur comprenant des maladies ostéo-articulaires ou neuro-musculaires, des maladies congénitales ou des séquelles traumatiques, voire des maladies métaboliques ou des troubles circulatoires dont le diagnostic rétrospectif est encore plus délicat.

Nous avons pensé qu'il fallait se référer au texte latin de Grégoire de Tours pour tenter de catégoriser ces cas dominés par un signe essentiel: l'impotence. Là encore, les termes retrouvés n'ont

permis qu'un classement très approximatif. Si "paralyticus" implique la notion de perte du mouvement, de la fonction motrice, on pourrait penser à une paralysie flasque, surtout si on oppose les cas, et ils sont nombreux, où il est question de contractures. Mais devant ce terme "contractus", utilisé parfois pour une localisation très segmentaire (les doigts par exemple), s'agit-il d'une affection nerveuse spastique ou d'une affection ostéoarticulaire ? Le mot "debilis" pourrait signifier une infirmité plus qu'une impotence mais il est question parfois de pieds et mains débiles (manus et pedes debiles). Enfin comment doit-on interpréter "aridus". Souvent traduit par desséché, terme qui se rapporte presque toujours à un membre. Est-ce une atrophie musculaire ou un trouble circulatoire important ? Autant de questions auxquelles on ne peut répondre complètement par manque d'information. Ne pouvant donc faire une analyse objective sérieuse il importe de rester prudent et d'avancer des conclusions, non pas d'après un diagnostic aléatoire, mais selon la gravité de la maladie, son ancienneté et la soudaineté de sa guérison.

Sulpice Sévère ne rapporte qu'une guérison miraculeuse de paralysie par saint Martin (VM. 16, 1-8). Il s'agissait d'une jeune fille de Trèves qui n'avait "aucune fonction depuis longtemps". À la suite de prosternation et de prière, puis après avoir versé de l'huile dans sa bouche, elle recouvra d'abord la parole avant d'être totalement guérie. Malgré le peu de renseignements, on peut dire que les trois éléments dont nous venons de parler pour reconnaître un miracle, se trouvent ici réunis.

Grégoire de Tours mentionne beaucoup plus de guérisons miraculeuses ayant trait aux différentes maladies annihilant le mouvement de tout ou partie du corps. On retrouve dans les quatre livres des Miracles 22 paralytiques (au sens de paralyticus), 1 hémiplegique (latus unum, debilitata manu ac pede, perdiderat), 10 infirmes (debiles), impotents, voire dans un état de faiblesse ; 41 personnes immobilisées par des contractures, assez généralisées dans 16 cas, plus localisées dans 16 autres survenues après de la fièvre ou une cruelle maladie dans 7 cas ; alors que dans deux autres, la peur semble avoir joué un rôle prédominant. Reprenons toutes ces subdivisions.

Aucun détail ne précise la nature même de la paralysie chez ces 22 paralytici "dont 12 furent guéris collectivement". Seule est soulignée la soudaineté de la guérison d'une maladie considérée comme chronique, irréversible et d'évolution fatale à plus ou moins longue échéance. C'est dire que la notion de miracle ne peut être refusée.

Quoi penser de l'hémiplegique, non pas sur sa paralysie de tout un côté du corps, mais sur les circonstances d'apparition ? (M. 1, 27): "En chassant, il fut, par les embûches de l'ennemi frappé d'une terreur affreuse". Cette notion de terreur n'exclut certes pas un accident vasculaire cérébral. Il est certain que ni Grégoire, ni les malades ne savaient expliquer ce qu'ils avaient pu ressentir. D'autre part, si l'existence de cette hémiplegie est indéniable, sa guérison fut-elle soudaine ? Il Charvald (c'était le nom du malade) se fit porter au glorieux temple et y passa presque toute une année, se soumettant continuellement aux jeûnes et aux prières". Admettons que c'est l'attente qui fut longue mais comme la guérison survint rapidement, ce serait une preuve du miracle.

Les dix personnes qualifiées de débiles doivent être considérées comme impotentes plutôt qu'infirmes. C'est plus une question physique qu'un problème de débilité intellectuelle. D'ailleurs, c'est souvent des pieds ou même d'un pied qu'il s'agit. Ne pouvant tout rapporter ici, nous ne citerons que deux détails: une fois, l'infirmité fut provoquée par une attaque du démon de midi (M. 111, 9). Si certains auteurs ont découvert que le démon de midi est la déesse Diane, on admet aussi que les démons de midi étaient ceux auxquels on attribuait les maux dont l'irruption subite faisait tomber sans connaissance. Enfin, dans un autre cas (M. IV, 41) Grégoire parle d'un homme "ayant perdu par je ne sais quelle attaque, l'usage d'un jarret, et ne pouvant plus marcher. (R) vint assister à la fête en s'adaptant un bâton au genou comme font les boiteux". Cette description rappelle un certain nombre de représentation du "partage du manteau", où le pauvre porte un appareillage semblable.

Or, des médecins allemands viennent de prouver qu'il s'agissait de victimes de la maladie de l'ergot de seigle qui engendre des artérites notamment, d'où cette impotence douloureuse nécessitant un appui au-dessus des lésions, donc au genou dans le cas présent. Sur les dix "débiles" dont nous venons de parler, presque tous pourraient très bien relever de ce diagnostic, auquel cas la guérison peut logiquement être considérée comme miraculeuse.

Il n'est pas dit que, parmi les 16 cas de contractures localisées, certains ne relèvent pas du même diagnostic. Comment interpréter le mot latin aridus, employé dans quatre observations et traduit

par desséché pour qualifier un bras ou une main atteints ? Il est certain qu'une artérite peut être en cause et que cette hypothèse paraît plus vraisemblable qu'une atrophie musculaire due à l'immobilité du membre "contracté". Dans les douze autres observations, il ne s'agit que d'une contracture localisée aux pieds ou aux mains. On peut dire qu'il s'agit de spasticité dont la cause est hélas inconnue. En dehors de toute lésion organique, un facteur psychique reste toujours possible, d'où un doute sur la réalité du miracle dans ces derniers cas.

Par contre, dans les seize cas de contractures généralisées, on peut admettre une paralysie spastique. Seul le mot "contractus" se retrouve toujours, alors que "paralyticus" n'est cité que deux ou trois fois. La seule erreur de diagnostic pourrait venir d'une impotence en rapport avec une polyarthrite par exemple. Les expressions "mains et pieds noués" ou "perclus" ou "personne contrefaite" pourraient le laisser supposer mais elles sont toujours la traduction du même mot "contractus". Si le problème du diagnostic n'est donc pas totalement résolu, il n'en reste pas moins qu'il s'agit là de maladies chroniques, invalidantes, incurables sûrement et que la guérison relève en effet du miracle.

La même impression se dégage des sept cas que nous avons inclus dans les séquelles d'une "cruelle maladie" ou après une fièvre. Il ne s'agit pas obligatoirement d'encéphalite bien qu'elle soit imaginable dans deux cas (M. 111, 2 et 49) qui peuvent entrer dans le nombre des guérisons miraculeuses. Il n'en est pas de même dans deux cas où la peur a été à l'origine de la contracture généralisée entraînant l'impotence.

Cela termine l'étude de tous ces "paralytiques". Sur les 74 cas répertoriés comme tels, il n'y en a guère que 14 que nous considérons comme guérisons spontanément possibles. Les 60 autres présentent a priori un caractère suffisamment grave et incurable pour que la guérison soudaine prouve le miracle.

## LES FIÈVREUX ET LES MALADIES INFECTIEUSES

La fièvre est presque toujours un signe d'infection. Elle en est le symptôme principal et il nous a fallu bien des siècles pour venir à bout des maladies microbiennes. La bataille n'est d'ailleurs pas totalement gagnée.

Dans les premiers siècles de notre ère, la fièvre n'était qu'une appréciation non mesurée. Même si l'évaluation de cette fièvre était imprécise, on ne peut mettre en doute ce signe, mais sans en connaître l'importance.

Outre la faiblesse qui accompagnait cet état, il n'est pas souvent décrit d'autres manifestations cliniques.

Sulpice Sévère raconte quatre guérisons effectuées par saint Martin qui se rapportent à des histoires infectieuses. La plus connue est celle du baiser au lépreux (VM, 18, 3-5). Le lendemain matin, il n'existait plus aucune trace de lèpre sur le corps de celui que Martin avait embrassé. Là, il n'y a pas de doute sur le miracle. Au moyen d'une lettre posée sur sa poitrine, la fille d'un ancien préfet fut guérie d'une fièvre quarte (VM, 19, 1-2). Dans les Dialogues (D. 111, 14), on cite l'oncle maternel de Gallus atteint d'une maladie grave (D. 11, 2) et les esclaves de Lycontius, victimes d'une épidémie, que Martin a guéris d'ailleurs à distance (D. 111, 14). Le caractère soudain de ces guérisons plaide en faveur d'une intervention miraculeuse, puisque nous n'avons pas d'autres renseignements.

Dans les récits de Grégoire de Tours, on peut faire les mêmes remarques. L'ancienneté de la maladie ne peut être en jeu dans ces cas-là. C'est plutôt la gravité qui est en cause et la soudaineté de la guérison, pour apprécier s'il y a miracle ou non. Dans la plupart des cas, on ne peut juger de la sévérité de l'infection. Grégoire insiste parfois sur l'imminence du décès et en général la guérison est brutale. Le miracle n'est donc pas impossible.

Pour certains de ces cas, on peut penser qu'il n'y avait pas une particulière gravité; tel ce mari qui a été guéri en même temps que sa femme qui invoquait le saint pour un flux de sang (M. II, 10); tel Grégoire lui-même qui, malgré cette fièvre, avait entrepris le voyage vers la basilique depuis son Auvergne natale et qui aurait failli succomber en chemin (M. 1, 32); tel ce jeune garçon qui, soi-disant guéri par la potion préparée avec la poussière du tombeau, élimina deux vers (M. 111, 59).

Et dans d'autres cas mais sans pouvoir le prouver, on peut croire que l'évolution de la maladie se serait faite naturellement vers la guérison; tel cet homme du Limousin qui guérit le huitième jour de sa maladie comme les pneumoniques (M. II, 39); telles les victimes d'une peste bubonique, laquelle

n'était pas systématiquement mortelle (M. 111, 34).

Autrement dit, on peut se montrer crédule ou sceptique; on peut admettre ou récuser la notion de miracle. Laissons la parole à Grégoire de Tours (M. 1, 38) : "Que raconterai-je des éneumènes ou des fiévreux, en qui, si la sobriété et la foi sont unies, toutes les attaques cessent par le secours du saint patron ? C'est ainsi que bien des fiévreux, lorsqu'ils sont le plus fortement éprouvés par la violence de la fièvre, s'ils restent couchés tout un jour entre l'autel et le saint tombeau, et qu'au soir ils boivent de la poussière de ce saint sépulcre, recouvrent aussitôt la santé".

Ainsi présentée, la guérison apparaît miraculeuse !

## LES AUTRES MALADES

Un certain nombre d'affections, échappant plus ou moins aux diverses catégories étudiées, doivent malgré tout retenir notre attention.

Ainsi deux enfants qui ne buvaient plus ou qui vomissaient tout ce qu'ils prenaient (M. 111, 30 et 51) ont pu, certes, être guéris miraculeusement vu la gravité apparente de leur cas et la rapidité de la guérison.

D'autres personnes atteintes de la fièvre froide, délicate dénomination pour un diagnostic de tremblement, qui peut correspondre à une maladie de Parkinson vraisemblablement, sont sans doute des miraculées (M. IV, 8 et 21). Le fait qu'un groupe de douze, présentant ce même tremblement, ait été guéri le même jour, dans le même lieu (à Saintes) peut paraître étonnant, mais rien ne permet d'en douter vraiment.

Citons aussi deux cas de goutte (M. 11, 3-4) et deux cas de malformation congénitale qui auraient pu être classés avec les impotents à cause de membres desséchés (M. 1, 40) ou avec les spastiques (M. 11, 26).

Ne dédaignons pas le cas de ces deux femmes délivrées "d'un flux de sang" : l'une par Martin lui-même (D. 111, 9) en touchant le vêtement du saint; l'autre (M. 11, 10) en se touchant les oreilles et les yeux avec la tenture qui recouvre le sépulcre; mais n'accordons pas à ce couple, marié depuis trente ans, et qui demeurait stérile, le bénéfice d'une intervention miraculeuse (M. IV, 11). En effet, le mari, avec le consentement de sa femme, donne tous ses biens à la basilique Saint-Martin, "puisque les enfants me sont refusés". C'est la formule transcrite par Grégoire qui ajoute: "Au bout de trente ans, dans la nuit même où il donna ses biens à la basilique, il connut sa femme qui conçut et engendra un fils ; plus tard, elle en eut encore d'autres". N'est-ce pas un fait, toujours rencontré, qu'un couple stérile adoptant un enfant se voie gratifié secondairement d'un héritier de leur propre chair ?

Des traumatismes ou accidents divers sont présentés comme guéris miraculeusement. Si la piqûre de serpent narrée dans les Dialogues (D. 11, 2) semble associer gravité et guérison soudaine, la chute de Martin dans l'escalier (VM. 19, 4) ne paraît pas très sérieuse, tout au plus une entorse de gravité moyenne bien que très douloureuse. Comment ne pas sourire du "mal de gorge" de Grégoire, provoqué par une arête de poisson qui s'y piqua très malheureusement (M. 111, 1). Écoutons son récit: "Le troisième jour, comme je ne pouvais la faire sortir, ni en toussant, ni en crachant, je recourus au remède que j'avais déjà éprouvé. J'approche du tombeau, je me prosterne sur le pavé, et j'implore avec larmes et gémissements l'assistance du confesseur; puis me relevant, je me touche la gorge, le larynx et le reste de la tête avec le voile placé dessus. Sur le champ, je recouvrais la santé, et je n'avais pas dépassé le seuil sacré que je ne sentais déjà plus aucun mal. Qu'était devenu cependant le fatal aiguillon ? Je l'ignore. Ce n'est point en vomissant que je le rejetais et je ne le sentis point s'en aller dans le ventre". Si l'on pouvait dire à Grégoire qu'on ne croit pas au miracle, il nous traiterait sûrement d'imposteur. Par contre, comment ne pas être convaincu par l'histoire de ce blessé à un pied qui s'atrophie et qui, trente ans plus tard, eut l'autre pied écrasé (M. 111, 15), quand on lit que "son pied, qui s'était raccourci par la fracture des os, s'allongea" ?

Bénignité ou gravité, tel est le dilemme qui se pose constamment à notre appréciation. La douleur du pied du comte Alpin (M. 1, 24) était si intense qu'il n'avait de repos ni jour, ni nuit, depuis une année entière. Si c'est bien vrai, sa guérison par le signe de la croix sur le pied malade ne peut être que miraculeuse. Mais les ennuis de santé de Grégoire lui-même ne sont pas forcément à prendre au sérieux. Sa migraine (M. 11, 60) qui débute à gauche est guérie en touchant le voile du sépulcre ; elle réapparaît trois jours après du côté droit; puis il doute lui-même du miracle en pensant qu'il aurait pu

guérir le premier jour en ouvrant la veine, alors la migraine reprend des deux côtés et elle guérit quand il demande pardon de sa pensée perverse. Cette histoire serait malgré tout plus plausible que son très fort mal aux dents (M. 111, 60), son mal au ventre (M. IV, 1) ou sa langue gonflée, puis les lèvres (M. IV, 2) qui n'inspiraient pas d'inquiétude. Quant à la maladie guérie au bout de 34 ans, c'est-à-dire après le plus grand laps de temps sur tous les miracles rapportés, elle concerne la mère de Grégoire qui, lorsqu'elle le mit au monde, ressentit une douleur soudaine dans le muscle de la jambe. Calmée par la chaleur, cette douleur ne devait pas correspondre à une phlébite. Était-elle comparable à une crampe ? C'est possible. Toujours est-il qu'elle disparut après deux ou trois mois de prières auprès du tombeau (M. 111, 10), ce qui est bien long pour être miraculeux.

Nous pourrions rapporter encore d'autres exemples montrant l'extrême diversité de tous ces miracles ou prétendus tels, mais nous terminerons ce chapitre en citant textuellement ce passage (GC, 9): "Chez cet autre, le démon descendit dans l'ongle du pouce et il sortit bientôt avec un ruisseau de sang par une rupture de la peau, lorsque le prêtre eut versé de l'huile sur le doigt". Il est facile d'y reconnaître un panaris sous-unguéal, arrivé à maturité et qui a percé, à la faveur de l'huile peut-être mais sans qu'il y ait là un miracle.

## LES MALADIES-CHÂTIMENT

Nous avons déjà eu l'occasion de parler de ces maladies dont l'apparition correspondait à une faute, à un péché. Il nous semble utile d'y revenir plus longuement car ces histoires reflètent la pensée de l'Église dans le haut Moyen-Âge. Toute dérogation à la règle, c'est-à-dire aux commandements, était sujette à châtement, et la maladie était bien un châtement. Elle permettait de mettre en garde les chrétiens contre tout ce qui était défendu en même temps que la guérison démontrait la puissance de Dieu ou de son intercesseur, en l'occurrence le bienheureux Martin. Mais par le fait même, elle créait un sentiment de crainte qui culpabilisait le fautif. Déjà à cette époque, cela devait avoir des répercussions psycho-somatiques. C'est pourquoi certaines affections rencontrées dans l'histoire de ces guérisons miraculeuses prêtent à discussion quant à leur organicité.

Les exemples ne manquent pas de ces maladies-châtiment: un bras desséché après avoir coupé une grappe de raisin consacré (M. IV, 7); un homme aveugle, sourd et muet, qui avait les mains contractées par suite de quelque corruption (M. IV, 46); une famille malade parce qu'elle n'avait pas déposé le petit lit du bienheureux dans un endroit sacré (M. 1, 35); des mains saisies par un feu céleste, un visage couvert d'ampoules et de pustules, pour avoir travaillé le jour de la saint Jean-Baptiste (M. 11, 57).

Toutefois la punition la plus souvent rencontrée s'adresse aux personnes qui n'avaient "ni crainte, ni respect pour le saint jour du dimanche". Huit fois au moins, ces gens sont punis par une contracture des mains qui, progressivement, enfonce les ongles dans la paume de la main ou bien qui les oblige à garder le bâton avec lequel ils travaillaient. L'un voulait moulin son grain, un autre fabriquer une clef, d'autres encore tailler une haie ou rentrer du foin. Deux fois il s'agissait d'une femme qui avait voulu faire du pain un samedi après le coucher du soleil. La guérison miraculeuse, heureusement, savait tout; mais ces histoires étaient une exhortation à la bonne conduite.

Qu'il nous soit permis de citer encore un exemple plus douloureux (M. 11, 24) car il s'agit d'une malformation congénitale importante: "C'était plutôt un monstre qu'un être imitant la forme humaine. Comme c'était pour beaucoup un sujet de moquerie de l'apercevoir et qu'on demandait à la mère comment un tel enfant pouvait être né d'elle, elle confessait en pleurant qu'il avait été procréé pendant une nuit de dimanche. Et n'osant pas le tuer, comme les mères ont coutume de le faire (dans ces cas-là), elle l'élevait de même que s'il eût été bien conforme. Et plus loin, on trouve la mise en garde attendue: c'est assez des autres jours pour se livrer à la volupté; passez ce jour-là dans les louanges du Seigneur et dans la pureté. Si des époux unissent leurs embrassements en ce jour, les fils qui en naîtront seront ou perclus, ou épileptiques, ou lépreux; et puisse ce que nous avons rapporté servir d'enseignement, de peur que le mal commis dans le cours d'une seule nuit ne soit enduré pendant l'espace de longues années".

Ce qui nous étonne le plus aujourd'hui, c'est cette interdiction du travail le dimanche, considéré comme faute grave, par rapport à l'absence de commentaire sur l'euthanasie pratiquée habituellement et qui ne paraît pas condamnée !



## LES RÉSURRECTIONS

Devant la maladie ou la mort, le bienheureux Martin est intervenu. Une résurrection est une guérison de la mort. Il est donc normal de terminer ainsi cette étude.

Durant la vie de saint Martin, trois résurrections ont été rapportées: la première est celle du catéchumène de Poitiers (VM. 7, 1-5) mort à la suite d'une fièvre élevée pendant trois jours. Martin, sollicité, s'étendit sur lui, à plat ventre, et priant. Ce n'est qu'au bout de deux heures que le mort ressuscita.

Le même processus se déroula pour l'esclave de Lupicin (VM. 8,1-3) qui s'était pendu. Martin se coucha sur lui pendant quelque temps, en priant, avant qu'il ne reprenne sa respiration.

Le troisième miracle concerne un enfant. Martin se rendait à Chartres et fut arrêté sur la route parce qu'un enfant venait de mourir et la mère se précipita sur le bienheureux qui prit l'enfant dans ses bras et le ramena à la vie.

Dans toutes ces circonstances, on ne peut que reconnaître le miracle.

Dans l'œuvre de Grégoire de Tours, il est mentionné quatre résurrections. Deux sont nettes: celle d'un pendu (M. 1, 21) qui avait imploré saint Martin avant l'exécution de la sentence et qui, deux jours plus tard, fut trouvé encore vivant, celle d'un enfant de trois mois qui mourut après une forte fièvre, fut déposé devant l'autel de saint Martin alors que son petit corps était déjà glacé et qu'on retrouva vivant le lendemain matin (M. III, 8).

Deux condamnés au gibet («M. 111, 53) - l'un délivré par un vent subit qui renversa le poteau où il était suspendu; l'autre qui implorait le confesseur et qui tomba à terre parce que la corde était rompue - ne semblent pas avoir eu le temps de mourir et le salut du deuxième ne survint qu'après quelques péripéties.

Excepté ces deux derniers cas, toutes ces histoires plaident en une miraculeuse intervention de Martin dont la réputation de thaumaturge n'a pas été établie sans manifestations éclatantes.

## LES ÉCRITS D'HÉBERNE

Cet abbé de Marmoutier, qui fut ensuite archevêque de Tours, a rapporté au IX<sup>ème</sup> siècle, exactement en 855, une soixantaine de guérisons dont la lecture nous a suggéré quelques remarques complémentaires.

Ses descriptions ne sont pas aussi précises que celles de Grégoire de Tours mais on y retrouve les mêmes catégories. Ainsi, sur 5 personnes, dites "possédées", 2 seulement sont à prendre en considération; en dehors des gens "contractés" globalement ou partiellement, des aveugles ou des sourds-muets, des paralytiques ou des infectés (entre autres, une paralysie probable du voile du palais pouvant être d'origine diphtérique et 4 fistules, sans doute tuberculeuses), on trouve des séquelles post-traumatiques guéries subitement, des malformations acquises et notamment des cyphoses importantes redressées aussitôt.

En dehors de cas douteux au diagnostic imprécis, on peut éliminer le miracle chez deux malades ayant eu "une vision affreuse", quatre autres guéris à distance alors qu'ils s'apprêtaient seulement à venir au tombeau, une lithiase urinaire chez un enfant en bas-âge qui a rejeté son caillou dans la nuit qui a suivi son arrivée à la basilique (ce qui n'a rien d'étonnant) et une paralysie récente guérie "peu à peu".

En outre, on découvre deux descriptions très intéressantes, concernant l'une un clerc, possédé d'un démon qui lui déclare ses péchés et qui est finalement chassé après une bonne confession du clerc; et l'autre, l'évêque de Liège, Hildric, guéri miraculeusement d'un "lupus", probablement tuberculeux, à un stade évolué.

Mais, ce qui est le plus important dans cette présentation de guérisons, c'est de constater qu'elles sont devenues presque systématiques: "Beaucoup de malades étaient guéris chaque jour" (H-XVI); "Personne ne se voyait refuser la santé qu'il souhaitait, sauf celui dont la trop faible confiance en la puissance de Martin vacillait" (H-III). Ces derniers mots soulignent les mérites du bienheureux ainsi que le passage suivant: "Le Christ guérit en considération des mérites du saint afin que la proclamation de ces mérites tourment à la gloire et à la louange de son nom" (H-XV).

On sent chez l'auteur un enthousiasme sans borne et une très grande confiance en saint Martin

qui attirait sur son tombeau des foules de pèlerins, la plupart sûrement sincères, beaucoup pour obtenir une guérison, presque garantie si on avait la foi.

C'est là, semble-t-il toute la différence entre le miracle chrétien et la guérison païenne obtenue par les médecins d'alors. La fréquentation des sanctuaires des dieux ou des fontaines sacrées s'expliquait par les guérisons dont les gens bénéficiaient en s'adressant à un lieu ou à un objet, et par cet objet au dieu résidant dans la chose. Le médecin ou le guérisseur était réputé savoir, non pas forcément la cause de la maladie mais son issue, et le patient lui demandait le salut, la santé alors que son pouvoir était limité. On avait besoin d'un médecin qui guérisse, non par la science ou la technique, mais par la puissance de la parole et c'est ce que saint Martin a apporté. La première résurrection, puis les succès médicaux ont appelé d'autres guérisons dues à la foi, démontrant une évolution qui s'est fait sentir durant la vie même de Martin, ce qui a fait dire à A. Rousselle : "Martin guérit le Gaulois qui se convertit est réversible en Martin convertit le Gaulois qui alors guérit". Mais cette évolution, manifeste dans les écrits de Grégoire de Tours, est encore plus évidente trois siècles plus tard dans les récits d'Héberne où seule la foi est nécessaire, la prière et un certain temps d'incubation avant la guérison n'étant même plus mentionnés dans la plupart des cas.

## CONCLUSION

Cette analyse des guérisons miraculeuses attribuées à saint Martin n'est pas sans reproche. Elle ne peut avoir de bases solides étant donné l'insuffisance des renseignements médicaux. Les symptômes décrits, les circonstances d'apparition, permettent une orientation. L'ancienneté de la maladie et la soudaineté de la guérison sont souvent des arguments favorables à la reconnaissance du miracle. Mais l'ignorance scientifique d'alors et la subjectivité des narrateurs ne facilitent pas notre jugement ou, plus simplement, notre appréciation.

Certaines personnes pourront regretter une certaine méfiance que nous avons parfois manifestée. Il faut dire que les auteurs consultés affichent une foi profonde, une foi de charbonnier même, c'est-à-dire qu'ils admettent tout sans discernement. Ce qui nous paraît aujourd'hui explicable ne l'était pas forcément à leur époque. Les notions de physiologie et même d'anatomie étaient plus que rudimentaires. Il faut donc excuser ces historiens de leur ignorance médicale, mais c'est pourquoi aussi, il y avait lieu de corriger certaines erreurs évidentes.

Quant aux répercussions psycho-somatiques, relevées à plusieurs reprises, qui nous ont fait récuser l'intervention miraculeuse, ce n'est pas une position personnelle. La commission mixte de Lourdes adopte la même attitude pour la bonne raison que, même à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle, on n'a pas la possibilité de juger la part du psychisme dans la maladie et cette commission a pour principe de ne reconnaître que les miracles scientifiquement prouvés et dont la guérison persiste. C'est pourquoi elle ne se prononce parfois que cinq à dix ans après la survenue de la guérison. Elle tient à n'admettre que les cas certains au risque de laisser passer quelques guérisons miraculeuses.

Il faut donc le plus possible rester dans les limites de l'objectivité. Toutefois, nous ne voudrions pas conclure sur des considérations trop négatives car, à l'origine des miracles martinien, d'après les textes de Sulpice Sévère et de Grégoire de Tours, un fait très important doit être dégagé, c'est l'action bénéfique de la prière. Nous l'avons déjà mentionné à propos des aveugles, guéris la plupart du temps par ce moyen seulement. Pour eux, toute guérison ne survient qu'après un temps de prière parfois très long. Quant à Héberne, il insiste, comme Grégoire de Tours, sur la nécessité de demander l'intercession de Martin avec foi et confiance. N'est-ce pas la moindre des choses ! Irait-on consulter un médecin si l'on n'avait pas confiance en lui et si l'on n'avait pas l'intention d'observer ses prescriptions ?